

UNE PROPOSITION FRANÇAISE DE REVISION DU REGLEMENT **261/2004** SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS DES PASSAGERS AERIENS

IFURTA (Pôle Transports)
en partenariat avec la Société française de droit aérien et spatial (SFDAS)

REMISE DU RAPPORT ET DISCUSSION

Vendredi **31 mai 2024** à l'Université d'Aix-Marseille
Marseille, Palais du Pharo, amphithéâtre Touze (bâtiment C), 14h-16h30



sous la direction de **Nicolas Balat**, directeur de l'IFURTA (Pôle Transports)
et **Laurent Sigoirt**, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

Inscription (avant le 10 mai 2024) :
lia.silva@univ-amu.fr

La manifestation sera suivie du **Gala annuel du Pôle Transports**
(Villa Gaby, 285 Corniche du Président Kennedy, 13007 Marseille - sur invitation)